

## Public concerné

## Prérequis

Equipes de direction, d'encadrement, responsable qualité

Accès CAMPUS :

Maîtriser les compétences numériques de base : navigation internet, messagerie

## Objectifs

Contexte :

Depuis septembre 2020, la Haute Autorité de Santé (HAS) a entamé l'élaboration d'un nouveau dispositif d'évaluation des Etablissements et Services Sociaux et Médico- Sociaux. L'objectif est de valoriser les démarches mises en œuvre par les ESSMS pour améliorer le parcours de vie et de soins des personnes accompagnées.

La finalisation des travaux de la HAS sur l'évaluation des ESSMS est arrivée à son terme au premier semestre 2022, les premières évaluations selon le niveau dispositif, commenceront en janvier 2023 pour laisser aux acteurs le temps de s'appropriier les nouveaux éléments.

Qu'est-ce qui va changer concrètement ? Qui sera concerné ? A quel moment ? L'URIOPSS vous propose de vous accompagner sur l'appropriation des enjeux de la réforme de l'évaluation pour pouvoir préparer sereinement ce changement de méthode et d'outils.

Objectifs :

- Connaître le nouveau dispositif d'évaluation des ESSMS
- Appréhender les nouvelles méthodes d'évaluation et l'impact que cela a pour la structure en termes d'amélioration continue de la qualité
- Maîtriser les composantes du référentiel unique d'évaluation

## Programme

- Pourquoi le système d'évaluation des ESSMS évolue-t-il ?
- Objectifs et enjeux de la réforme
- Contexte réglementaire et nouveau calendrier
- Genèse des travaux de la HAS



- Présentation du nouveau dispositif d'évaluation des ESSMS
  - Périmètre, étapes
  - Outils : référentiel, manuel, Si Synaé
- Qu'en est-il des organismes évaluateurs ?
  - Point sur l'accréditation COFRAC et le cahier des charges HAS
- Comment mettre en œuvre le nouveau dispositif d'évaluation ?
  - Visite d'évaluation, auto évaluation... impact sur le processus d'amélioration continue de la qualité
  - Les nouvelles méthodes d'évaluation, la cotation...
  - Exercice pratique
  - S'autoévaluer sur les critères impératifs

## Durée, effectifs

10.5 heures.

10 stagiaires (capacité maximum).

## Intervenant(s)

Présentation des intervenants accessible via notre site : <https://www.uriopss-hdf.fr/formation>

## Moyens pédagogiques et techniques

10h30 de classes virtuelles : 14, 15 et 19 mars (13h30 - 17h)

- Apports théoriques (80%) et exercices pratiques – mises en situations (20%)
- Utilisation de nombreux supports pour faciliter les échanges et les interactions
- Ressources pédagogiques mises à disposition des stagiaires

## Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation des acquis en cours de formation

## Matériel nécessaire pour suivre la formation

Formation à distance qui demande un ordinateur avec connexion internet, caméra et micro

## Délais moyens pour accéder à la formation

Les formations en Inter font l'objet d'une programmation accessible [via le catalogue en ligne](#).

Les formations en Intra sont programmées en tenant compte des disponibilités des apprenants et des intervenants.

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les stagiaires en situation de handicap sont invités à préciser leur besoin via le bulletin d'inscription et/ou à nous contacter en amont de la formation afin d'échanger sur les éventuelles adaptations nécessaires.

Les locaux de l'Uriopss, à Boves et à Lille, sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite.

Le cas échéant, l'Uriopss s'appuie sur un réseau de partenaires pour répondre aux besoins exprimés, ou orienter si besoin vers les dispositifs ou acteurs spécialisés.

**Référente Handicap** pour l'organisme de formation de l'Uriopss Hauts-de-France :

Martine BABELA : [m.babela@uriopss-hdf.fr](mailto:m.babela@uriopss-hdf.fr)

(Registre public d'accessibilité téléchargeable depuis le site Internet)

